

AVIS À LA POPULATION

Réunion d'information préalable du public – Projet de catégorie B
(art. D.29-1, § 4, D.29-5 et suivants, R.41-1 et suivants du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement).

Commune d'implantation du projet : STOUMONT

Communes également impactées par le projet au sens du code : SPA et THEUX

La société BORGOU MONT SA, dont le siège social est situé rue des Nouvelles Technologies, 10 à 4821 DISON, informe la population de l'organisation d'une réunion d'information préalable du public dans le cadre de la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement, relative à un projet immobilier soumis à permis unique, portant sur la reconversion du site du sanatorium de Borgoumont en complexe hôtelier en vue de créer :

- dans le bâtiment de l'ancien Sanatorium au Nord du site, un hôtel de 90 chambres avec espace wellness, salles de séminaires et restaurant gastronomique ;
- dans l'ancienne maison de repos et de soins à l'entrée du site, 40 appart'hôtels et un parking semi-enterré de +/- 250 emplacements ;
- sur les parcelles au Nord de l'ancien sanatorium, un champ solaire.

Et ce sur le territoire de la commune de STOUMONT.

Le site actuel s'étend sur une superficie de 3,2 Ha comprenant les parcelles suivantes : STOUMONT 2DIV/LA GLEIZE SECTION B 1673 B, 1269 P, 1673C, 0276 D, 1670 A, 0276 C, une extension des limites actuelles est en pour-parler avec la commune de STOUMONT et concerne partiellement les parcelles voisines suivantes : STOUMONT 2DIV/LA GLEIZE SECTION B 0277 B, 1269R, 1346²B2 et 1271F

Il s'agit d'un projet soumis à la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement (catégorie B, article D.29-1 §4 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement), en ce qu'il porte sur une superficie de plus de deux hectares, correspondant à la rubrique 70.11.02 de l'annexe 1 de l'AGW du 4 juillet 2002 arrêtant notamment la liste des projets soumis à étude d'incidences (articles D.64 §2 et D.67 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement). Le projet nécessite également la réalisation d'un projet d'assainissement.

Le bureau d'études agréé en charge de la réalisation de cette étude d'incidences sur l'environnement est le Bureau d'Etudes PLURIS srl, dont le siège social est situé rue de Fétille, 85 à 4020 Liège, Tél.: +32(0)4 342 01 50 ; info@pluris.be.

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement, afin d'informer le public sur ce projet et de prendre en compte les observations et remarques de la population dans le cadre de la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement, une réunion d'information préalable du public, ouverte à tous, se tiendra :

Le jeudi 14 septembre 2023 à 18h30
Sur le lieu du projet, ancien sanatorium de Borgoumont
Borgoumont, 4987 Stoumont

(la réunion se tiendra en extérieur : prévoir une tenue vestimentaire de circonstance en fonction des conditions météo du jour)

Cette réunion d'information a pour objet :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Dans un délai de 15 jours à dater de la réunion d'information, toute personne peut émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, **en les adressant par écrit, en y indiquant ses nom et adresse:**

- **Au Collège communal de Stoumont, service Urbanisme, Route de l'Amblève, 41 à 4987 STOUMONT ;**
- **Avec copie de ce courrier au demandeur, à l'attention de LEIDGENS Morgan, rue des nouvelles Technologies 10 à 4821 STOUMONT,** lequel les communique sans délai à l'auteur de l'étude d'incidences.

Pour toute information complémentaire, les personnes de contact pour le projet sont :

- Pour la société BORGOU MONT SA, Monsieur Morgan LEIDGENS : morgan@leidgens.be ou +32 (0) 87 350 880
- Pour Atelier KHA Architecture, bureau d'architecture associé, Monsieur Emilien HASTIR : eha@akha.be ou +32 (0) 87 22 66 76